



Horaires d'accueil physique et téléphonique

Lundi	8h30	à	14h30
Mardi	8h30	à	14h30
Mercredi	9h00	à	15h00
Jeudi	8h30	à	14h30
Vendredi	8h30	à	14h30

En dehors de ces horaires, un répondeur vous permet de laisser un message.

Une astreinte est mise en place les vendredis, samedis, dimanches et veille de jours fériés :

Horaires astreinte

Vendredi et veille de jour férié		18h00	à	20h00
Samedi	8h00	à	12h00	- 18h00 à 20h00
Dimanche	8h00	à	12h00	- 18h00 à 20h00
jour férié	8h00	à	12h00	- 18h00 à 20h00

ADMR, le premier réseau national
du service à la personne

